

notamment l'épandage de produits (poudrage des cultures, ensemencement), certains travaux de construction (levage de matériaux, mise en place de poteaux), la protection aérienne (lutte contre les incendies, dispersion des brouillards), l'inspection, la reconnaissance et la publicité aériennes, la photographie et les levés aériens, l'entraînement au vol et l'aviation de plaisance.

13.2.2 Services aériens commerciaux internationaux

Exploités aussi bien par des transporteurs canadiens qu'étrangers entre le Canada et d'autres pays, ces services se subdivisent en cinq classes dont chacune nécessite un permis distinct:

Les services internationaux à horaire fixe assurent le transport public des personnes, des marchandises ou du courrier entre des points situés au Canada et des points situés à l'étranger, selon un horaire régulier et moyennant un tarif unitaire.

Les services internationaux réguliers entre points déterminés offrent, dans la mesure du possible, des communications aériennes publiques entre des points situés au Canada et des points situés à l'étranger, selon un certain régime horaire et moyennant un tarif unitaire.

Les services internationaux entre points déterminés offrent des communications aériennes publiques entre des points situés au Canada et des points situés à l'étranger, compte tenu des exigences du trafic et des conditions d'exploitation, à un tarif unitaire.

Les services internationaux de vols nolisés offrent, sous réserve d'un niveau raisonnable de demande, des communications aériennes publiques entre le Canada et l'étranger à tant du kilomètre ou de l'heure pour l'affrètement de l'avion entier, ou moyennant d'autres tarifs que peut permettre le Comité des transports aériens.

Les transporteurs internationaux à forfait offrent, entre le Canada et l'étranger, des services de transport à partir de la base indiquée dans leur permis, uniquement sous contrat et non au grand public.

13.2.3 Transporteurs

Transporteurs canadiens. Aux fins de la statistique, les transporteurs canadiens ont été assujettis à de nouveaux niveaux de déclaration en vertu du règlement révisé sur les transporteurs aériens, mis en vigueur au début de 1981. Par voie de conséquence, les données de cette année-là ne sont qu'approximativement comparables à celles des années précédentes. En effet, le niveau I comprend désormais les transporteurs qui, en 1980, se situaient aux niveaux I et II, à savoir Air Canada, CP Air, Eastern Provincial, Nordair, Québécois et Pacific Western, de même que Wardair. Ensemble, ces sociétés aériennes ont réalisé 83 % des recettes totales d'exploitation des transporteurs aériens commerciaux canadiens. Les 17 % restant ont été obtenus par 777 transporteurs de moindre envergure qui offrent des services publics de transport assujettis aux niveaux II à V, en fonction non seulement des recettes mais aussi des permis

détenus, du nombre de passagers transportés et du tonnage des marchandises embarquées. Bon nombre de ces petits transporteurs opèrent dans des régions du Canada assez peu accessibles par les transporteurs de surface. Quelques-uns fournissent différents services spécialisés ou autres que de transport, comportant des activités telles que les levés aériens et le poudrage des cultures.

Air Canada, société de la Couronne constituée en 1937 sous le nom de Lignes aériennes Trans-Canada, transporte des personnes, du courrier et des marchandises sur un réseau comptant quelque 60 destinations au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Europe, en Asie et dans les Antilles. De plus, cette société exploite d'importants services de vols nolisés à destination du sud des États-Unis et des Antilles.

Canadian Pacific Air Lines Ltd. (CP Air), société aérienne privée, a été établie en 1942 par la fusion de 10 transporteurs «de brousse» qui opéraient dans l'Ouest canadien, et elle est devenue depuis un important transporteur international dont les services aussi bien réguliers que d'affrètement assurent la liaison entre le Canada et diverses villes de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, de l'Europe, de l'Asie et de l'Australasie.

Pacific Western Airlines Ltd. exploite des services réguliers de transport de passagers et de marchandises dans l'Ouest et le Nord-Ouest du Canada, de même qu'à Toronto dans l'Est canadien, et un service transfrontalier vers Seattle.

Wardair Canada Ltd. est la principale compagnie de vols nolisés du Canada. Elle assure des services nationaux et internationaux d'affrètement, surtout à destination de l'Europe, des États-Unis et des Antilles.

Nordair Ltée - Ltd. a été établie en 1957 par la fusion de Mont-Laurier Aviation et de Boreal Airways. Cette compagnie exploite des services réguliers au Québec, en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest, de même que des liaisons avec Winnipeg et Pittsburgh, outre des services considérables de vols nolisés nationaux et internationaux à travers le Canada et depuis l'Est canadien vers le sud des États-Unis, les Antilles et le Mexique.

Eastern Provincial Airways (1963) Ltd., devenue une filiale de CP Air, fournit des services réguliers dans les provinces de l'Atlantique et au Québec.

Québécois, qui a son siège social à l'aéroport international de Montréal à Dorval, offre des services réguliers au Québec et au Labrador; de plus, cette société fournit des services de vol sur avion léger, des services d'affrètement et des services à forfait.

Services aériens réguliers du Commonwealth et de l'étranger. A la fin de 1983, 36 transporteurs étrangers autorisés à fournir des services aériens commerciaux à destination et en provenance du Canada exploitaient de tels services internationaux. Ces transporteurs assurent des liaisons entre le Canada et 30 pays dans six continents. Pour la